

# AVIS PUBLIC



**DATE DE PUBLICATION :** 20 juillet 2021

**DONNEUR D'ORDRE :** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA  
65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0

**NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES :** AO-SJM-2021-07-01

**TITRE :** DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL | DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN | PLANS ET DEVIS  
POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

**DESCRIPTION :** La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha désire retenir les services professionnels d'une firme spécialisée en ingénierie, et particulièrement en infrastructures municipales afin de réaliser les plans, devis et la surveillance pour des travaux d'installation des infrastructures d'égout pluvial et sanitaire, d'aqueduc, de voirie, de mobilier urbain et d'éclairage sur une longueur approximative de 190 mètres linéaires pour la construction du prolongement de la rue Hervé-Gravel et le raccordement des réseaux sur la rue Sainte-Louise.

L'offre qualitative doit être transmise en UN (1) exemplaire original papier et TROIS (3) copie(s). L'offre financière doit être transmise en UN (1) exemplaire original papier et TROIS (3) copie(s). Les offres qualitative et financière doivent être transmises selon le principe de la double enveloppe, c'est-à-dire dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes, opaques et cachetées, portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière ». L'ensemble des documents demandés, à l'exception du « Bordereau de Prix », doit être soumis dans l'enveloppe A, ou si nécessaire, dans tout autre contenant identifié comme tel. L'enveloppe A ou le contenant qui en fait office (offre qualitative) ne doit comporter aucune indication de prix sous peine d'entraîner le rejet automatique de la Soumission. Le « Bordereau de Prix » doit être soumis dans l'enveloppe B (offre financière). Le SOUMISSIONNAIRE doit indiquer, sur chacune des enveloppes scellées portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière », le nom et l'adresse du SOUMISSIONNAIRE et placer le tout dans une enveloppe extérieure portant les informations suivantes :

- a) le nom et l'adresse du SOUMISSIONNAIRE;
- b) le mot « Soumission »;
- c) le numéro de l'Appel d'Offres;
- d) le titre de l'Appel d'Offres;
- e) les date et heure limites de la réception des soumissions;
- f) l'adresse du lieu de réception des soumissions

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être adressées à M. Philippe Morin, directeur général, et reçues physiquement au lieu indiqué ci-dessous au plus tard le lundi 9 août 2021, à 15 h 30 :

*Mairie de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha  
Direction générale  
65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0*

Les documents d'appel d'offres incluant le devis technique et le formulaire de soumission pourront être obtenus par le biais du système électronique d'appels d'offres, SEAO, à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca> à compter du 20 juillet 2021.

M. Philippe Morin est la personne responsable du présent appel d'offres. Ce dernier a pour mandat de fournir toute information concernant l'appel d'offres. Ainsi, tout soumissionnaire potentiel ou tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des organisations ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le DONNEUR D'ORDRE ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Isabelle Falco  
Greffière et secrétaire-trésorière adjointe